

A la découverte de la vallée de BONNAN entre Roussayrolles et Milhars



Etang de la Mère de Dieu à ROUSSAYROLLES.

En amont de la Mère de Dieu à l'Est de Roussayrolles, des ruisseaux convergent provenant de sources de la Sédarié pour former le BONNAN. En aval de la Mère de Dieu, l'eau du BONNAN est alimentée par la source du Touron où un lavoir avait été construit pour les habitants du village.

Le BONNAN entre rapidement sur la commune de MILHARS et arrose de larges champs avant de s'engager dans un profond défilé rocheux et déboucher dans le fond de vallée pour traverser des prés sur une distance de 3 km avant de se jeter dans le CEROU juste en aval du moulin de La Garenne. Ce ruisseau s'est enrichi au cours de son trajet de l'eau de nombreuses sources (au moins une dizaine) et cascade situées plus particulièrement sur sa rive gauche. Au IXème Siècle beaucoup de lieux antiques étaient voués à l'adoration de la déesse Vénus et deviendront des endroits de dévotion à Notre Dame ou la Vierge Marie.

Quant au nom de Bonnan ou Bonan, peut-on interpréter par Bonne vallée ou Bon air ou Bonne eau ?

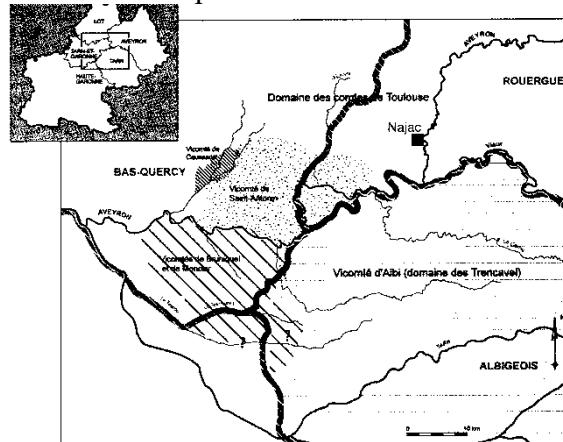
Aux époques Mérovingienne (480-750) et Carolingienne (750–1000) le pouvoir civil temporel laissait le soin aux religieux la fonction d'assurer, pour une grande part, l'administration et la gestion locale.

Vers 1208 le masage del Cluzel et ses appartenances jusqu'à ROUSSAYROLLES, cinq masages proche de BONNAN, l'église de PECHRODIL appartient à l'église de Saint-Antonin et au Roi.

Toujours à cette époque les pôles économiques, administratifs et religieux en pleine activité et les plus proches de Milhars sont Saint-Antonin et Najac. (Cordes et Villefranche n'existent pas)

La principale culture est celle du chanvre, nécessaire à la fabrication des draps, que l'on cultivait en bordure de l'Aveyron.

Vers l'an 1000 les terres de Milhars étaient sur le territoire de la vicomté de Saint-Antonin, issues du district administratif de CONDATES sur les terres du Comte de ROUERGUE. Ce district constituait une marche semblable à une viguerie. Il est à peu près certain que son nom de CONDATES s'appliquait à des localités placées sur des confluents avec l'Aveyron (Bonnette, Seye, Bonnan, Cérou, Baye, Viaur). Saint-Antonin connut un grand développement économique (draps) et culturel (troubadour et catharisme) vers l'an 1100 jusqu'au passage des croisés du Nord conduits par Simon de MONTFORT en 1211 et 1212.



Les grandes entités seigneuriales et politiques à la fin du XIIème siècle.

Après la disparition des moines Bénédictins à Saint-Antonin en 1090, ce sont les moines suivant la règle de Saint Augustin qui leur succède en 1099. La croisade contre l'hérésie cathare conduit à la disparition de la vicomté et des moines en 1227. Saint Louis favorisa alors la réorganisation du monastère par des religieux suivant comme leur devancier la règle de Saint-Augustin. Ils relèvent alors directement du Saint Siège. Une bulle du Pape Eugène IV de l'an 1444 accorde aux chanoines la dîme du safran sur les terres qu'ils cultivaient de leurs mains. La guerre de cent ans et l'adoption de la religion réformée chassa définitivement les moines Augustins de Saint-Antonin vers 1600 (En 1561 les Huguenots rasèrent l'église et détruisirent les reliques). Au cours de ces périodes de trouble, il semble que leurs biens soient revenus à la congrégation monastique de Notre Dame de Chancelade en Périgord et qui avait participé à la fondation du Temple de VAOUR vers 1170. On les retrouve possesseur de l'église de Saint-Vincent de Varen à une dizaine de km. Les moines de Chancelade appartenaient à l'ordre des Augustins créé au IVe siècle et qui connut un grand développement au cours des XIe et XIIe siècle en ayant pour mission l'office paroissial, l'enseignement et l'hospitalité.

Les moines de Chancelade apparaissent aussi comme soutien des Hospitaliers installés à Vaour. L'abbaye du XIIe siècle existe encore à Chancelade.

Contrastant avec ce fond verdoyant de la vallée de BONNAN, les pentes et les sommets des deux versants à 300 m d'altitude en moyenne, s'apparentent au maquis méditerranéen, sur un sol décapé, très caillouteux, portant des genévriers, des buis ou alaternes, avec de nombreux taillis de chênes pubescents.

Le point de vue depuis la falaise de Roque Pépi (le rocher qui pisse) à 380 m d'altitude (accessible par Darasse ou Les Clauzels) est magnifique sur l'ensemble de la vallée et le rocher de LEXOS qui marque le débord du Bas Rouergue.

Partout l'eau fut base de vie et le nombre de sources qui jaillissent au pied du versant ouest est surprenant. De nombreuses cressonnières avaient pris place dans son lit.



En contre bas des Clauzels on entre sur la commune de Milhars et où l'eau du BONNAN fut captée par un capucin en 1636 pour la conduire par gravitation à travers une **canalisation** vers un endroit appelé "le parc" devant le château de Milhars et alimentant un plan d'eau à la côte 160m entouré de grands arbres. Une retenue d'eau du Bonnan avait été réalisée à la côte 260m. La conduite constituée de rigole et de buses en terre cuite passait le long du travers pour déboucher à Bournazel (actuel château d'eau). La conduite fut abandonnée à la Révolution pour permettre aux nouveaux propriétaires qui s'étaient partagé les terres du « parc » de les exploiter à leur compte en y plantant de la vigne.

Nous remarquerons à plusieurs endroits **le bâti** de consolidation soit des rives du ruisseau, soit des prés, soit du chemin. Le bâti existant dans cette vallée est le témoignage d'une vie et d'un chemin de passage vers le Rouergue, le Quercy, l'Albigeois et le Gaillacois. Jusqu'en 1882, le chemin pour se rendre à ALBI depuis Milhars, passait par ROUSSAYROLLES, RIVET, TONNAC, FRAUSSEILLES, NOAILLES, Côte de Mascabrières. (Route départementale N°1 d'ALBI à CAHORS selon décret du 7 janvier 1813). Un gué sur l'Aveyron entre les confluents du Cérou et de la Seye a dû exister; sont attester les gués de Lexos et celui de Montrozier au niveau du pont routier.

Juste avant la fin de la boucle pédestre du fond de la vallée, nous découvrons « **la cascade** » aux multiples calcifications et dont le siphon qui l'alimente lui permet de se déverser à la côte 240 que par forte pluie surtout au printemps. Elle forme une cascade de tuf déversant sur 40 m de hauteur. Un petit puits de 6 m de profondeur, creusé dans les grèzes fait jaillir en source vauclusienne un ruisseau souterrain très étroit.



BONNAN est une vallée historique, puisqu'elle a hébergé des populations depuis des temps immémoriaux, ce qui explique la quantité de vestiges encore existants tels que les **dolmens** qui dominent les coteaux, les traces romaines, les tombes mérovingiennes,



Un peu

plus haut en limite de commune avec Roussayrolles et sur le flanc Est, se trouve un ancien **cimetière**, bien tracé dans le sol avec les emplacements (au moins 4) et les restes de petits sarcophages dont l'origine est peut-être le témoignage de la présence des bénédictins de Saint Antonin dans la vallée de BONNAN vers le 8^{ème} siècle. Un sarcophage provenant de ce cimetière existe encore chez le propriétaire de la parcelle (voir photo).

En face de ces sépultures, sur le versant opposé, se dressent les ruines d'une bâisse dite « **le monastère** » qui dominent tout le vallon. (Y a-t-il eu réellement un monastère ou bien une grange dépendante du monastère des Bénédictins ou Augustins de Saint Antonin ? Ces derniers possédaient bien des prés dans la vallée de Bonnan).

« Le monastère » de BONNAN au lieu-dit « la forêt » de GREZELLES, culmine à 351 m d'altitude et nous laisse voir aujourd'hui ses pans de murailles, des escaliers, de solides baies, une magnifique arcade vers l'Est, le four à pain et un point de vue exceptionnel laissant rêveur le promeneur.

La création de monastères et couvents s'est développée à partir du X^{ème} siècle dans le cadre des défrichements et de l'ouverture des forêts. Les moines Bénédictins installés à Saint-Antonin à partir de 763 (fondé par Pépin le Bref), exploitaient des terres dans la vallée de Bonnan (élevage de moutons). Il est probable que les constructions existantes soient les restes de ce qui constituait des « granges » pour ces moines défricheurs. En 1208 les moines et/ou les vicomtes de Saint Antonin ont des droits sur des terres de la vallée de BONNAN et alentours (les BORDES, Les CLUZELS, ROUSSAYROLLES, PEYRALADE...)

« Le monastère » possédait une pisciculture puisque les restes d'un mur longeant la rive et d'un bâti formant barrage ont été identifiés et datés du 14^{ème} Siècle (moines Augustins). En contrebas de la ferme des Clauzels, ce sont 3 barrages qui avaient été réalisés sans trace de bâti de moulin. L'un de ces barrages a pu servir de prise d'eau à la conduite chargée d'alimenter le lac dans le parc du château de Milhars (au niveau de Combosourbié) au 17^{ème}. Cette conduite constituée de buses en terre cuite passait le long du travers pour déboucher à Bournazel (actuel château d'eau) puis le parc.

Les 2 autres barrages probablement du XI ou XIIème siècle permettaient le contrôle de l'irrigation vers les champs et prés ainsi que de l'alimentation d'une pisciculture.



Barrage aval pour alimenter le lac du Parc du château

Proche du cimetière **une verrerie** a fonctionné avec Jean COLLOMB (1409) puis de son fils en 1473 relayé par Antoine et Arnal GARNIER et Jacques GUIRAL en 1475. Ils exploitaient le sable du grès de ce secteur et le bois de la forêt

En contre bas du cimetière, sur le parcours du BONNAN qui s'engage dans un défilé nous trouvons les restes **d'une cuve en grès**, travail inachevé de celui qui l'avait entrepris.



Sur le chemin qui conduit à ROUSSAYROLLES, dans un virage, gisent les restes de **la chapelle ou du prieuré de « La Madeleine »** signalé en 1288 comme une fondation par les religieux de CHANCELADE en Périgord (qui possédaient aussi le prieuré de Saint Eutrope à Alzonne et Saint Vincent de Varen) et en 1642 sur une carte du diocèse d'ALBI. Elle est orientée Est/ouest et on y retrouve des éléments qui ont pu constituer des arches et des renforts de mur. Architecture probable de la fin du XIIIème siècle. Le chevet était bâti en proue de bateau à 2 faces et une arche délimitait le chœur intérieur. (Type chevet triangulaire que l'on retrouve dans le Sud de la France à la même époque).

Dans le testament du 12 février 1295 du Seigneur de la baronnie de Milhars/Feneyrols fondée en 1281, Géraud de Cazaubon désigne son fils Géraud II comme héritier universel et exécuteur testamentaire. Dans ce testament il est stipulé que Géraud souhaite être inhumé dans la vallée de Bonnan et demande à son fils de négocier sa sépulture avec les religieux de Saint Antonin ou de la Chancelade.

Vers l'an 2000 le Maire de MILHARS fit faire un débroussaillage des vestiges de la chapelle de « la Magdeleine », avec l'école des Mines d'ALBI et un sarcophage fut découvert.



La chapelle fut démolie peu après la Révolution et est demeurée à l'état de ruine. Cependant il a été rapporté que des offices religieux étaient pratiqués dans cette chapelle avant 1914 et qu'au XIXème siècle un pèlerinage se tenait le 22 juillet. (il semble que des constructions d'habitation existaient autour de cette chapelle dont une **mouline** à eau sur le ruisseau qui descend de Grand Camp à Grézelles et se jette dans le Bonnan en limite des communes de Milhars et Roussayrolles ; on y retrouve une demi meule en grès.)



Elément d'une petite meule

Vers 1920, les pierres en grès de cette chapelle ont été empruntées et descendues pour construire une grange que l'on peut voir en contrebas quand on remonte le Bonnan par le défilé depuis l'embranchement après la cascade.



Vers **1650**, François II de CAZILLAC-CESSAC, Marquis de Milhars, fit refaire entièrement les bâtiments de la bâtie **dite du « monastère »** au lieu-dit « la forêt » la transformant en ferme pour y installer une famille d'agriculteur/éleveur. L'ensemble des terres monastiques du XIème siècle reviennent à cette époque au Seigneur de MILHARS sous le titre La Forêt.

Le 15 juin 1812, Jean-Jacques de REY de SAINT GERY vend la forêt de Milhars à M. DUBOYS. (Joseph DUBOYS, notaire décédé en 1845 était Conseiller Général du canton de Vaour 1833-1845. Son fils, Charles DUBOYS, avoué à GAILLAC lui succéda comme Conseiller Général de Vaour. (La famille DUBOYS fut longtemps fermier et régisseur de la Commanderie de Vaour et était aussi liée avec la famille ROUS de FENEYROLIS).

Après la guerre de 1914, une famille d'italiens fabriquait du **charbon de bois** et habitait à La Madeleine. Des équipes de charbonniers se renforcèrent par l'arrivée d'émigrants espagnols vers 1925 qui vivaient dans des cabanes au fond de la vallée de BONNAN.

Un grand **incendie en été 1928** dévasta toute la forêt de BONNAN et qui se reconstituera depuis cette date.

Le bâtiment Sud du monastère a été habité jusque vers 1936 (en fait, il est probable que l'habitation ait été abandonnée après le grand incendie de 1928) par une famille d'employés agricoles chargés de l'élevage de brebis. Délaissé après la guerre, il ne fut jamais réoccupé, ni entretenu par son propriétaire; c'est ainsi qu'il se trouve désormais livré au sort de la nature. L'arcade s'est effondrée vers 2007.

Ce domaine de La Forêt ou « monastère » est situé sur la commune de Milhars et fait partie d'une propriété de plus de 300 ha reconstituée vers 1931 par le Docteur ESSER résident monégasque. Sur cette propriété provient un lot de 120ha qui a été acheté à un italien, M. Augusto BARGIACCHI, dont la famille origininaire de Toscane exploitait la forêt pour la fabrication du charbon de bois et qui le détenait d'une vente de 600 ha par la famille ROUS de FENEYROLIS en 1923 eux-mêmes détenant ce lot depuis 1770 d'une vente de Madame Anne de FOUCAUD veuve de Monsieur REY de SAINT GERY ancien Marquise du fief de MILHARS. Avant la vente, Mr ROUS de FENEYROLIS avait fait couper tous les noyers et vendus comme bois d'œuvre. Ensuite Augusto BARGIACCHI fit couper tout le bois et vendit la terre à M. ESSER pour y faire de l'élevage.

Des équipes de charbonniers se renforcèrent par l'arrivée d'émigrants espagnols vers 1925 qui vivaient dans des cabanes au fond de la vallée de BONNAN.

L'arrivée de familles italiennes (CORRIERI fermiers de M. ESSER) aux Clauzels vers 1934 permit le développement de la production de **charbon de bois** dans la forêt de Grézelles.

On peut remarquer l'enclave départementale du Tarn et Garonne de la rive gauche de l'Aveyron en face de la sortie du pont suspendu de Féneyrols et jusqu'aux Clauzels. Ce territoire faisait partie de la paroisse de Saint Amans rattachée à la seigneurie de Féneyrols en 1359 suite à un partage successoral de la baronnie de Milhars/Féneyrols. L'église de Saint Amans fut démolie lors de la construction de la voie ferrée en 1850 (au niveau de l'ancien passage à niveau désaffecté).



Depuis le lavoir du Touron vers la Sédarié on peut voir le sommet du mont boisé à la cote 346 où se trouve le point de rencontre de 4 communes : Roussayrolles, Féneyrols, Milhars et Marnaves,

Un lieu-dit sur la crête entre Roussayrolles et Darasse se nomme **Saint Babo**. S'agit il peut être d'un des 3 frères de Sainte Sigolène (du Troclar), Babo, qui avait le titre de « duc de l'albigeois » ? Le nom de Babo évoque aussi les maîtres du Rouergue vers 630. *Nous sommes au tout début du VIIe s. L'Albigeois est rattaché à l'Austrasie (capitale Metz); l'Aquitaine à la Neustrie ce qui engendre des conflits frontaliers. Pour conserver ces possessions en Albigeois, Dagobert ou Thierry II, envoie dans la région un duc, chef de guerre, nommé Chramnischise, qui s'installera au lieu-dit Troclar avec ses guerriers.*

(Encore une justification de limite entre Albigeois, Aquitaine, Rouergue)

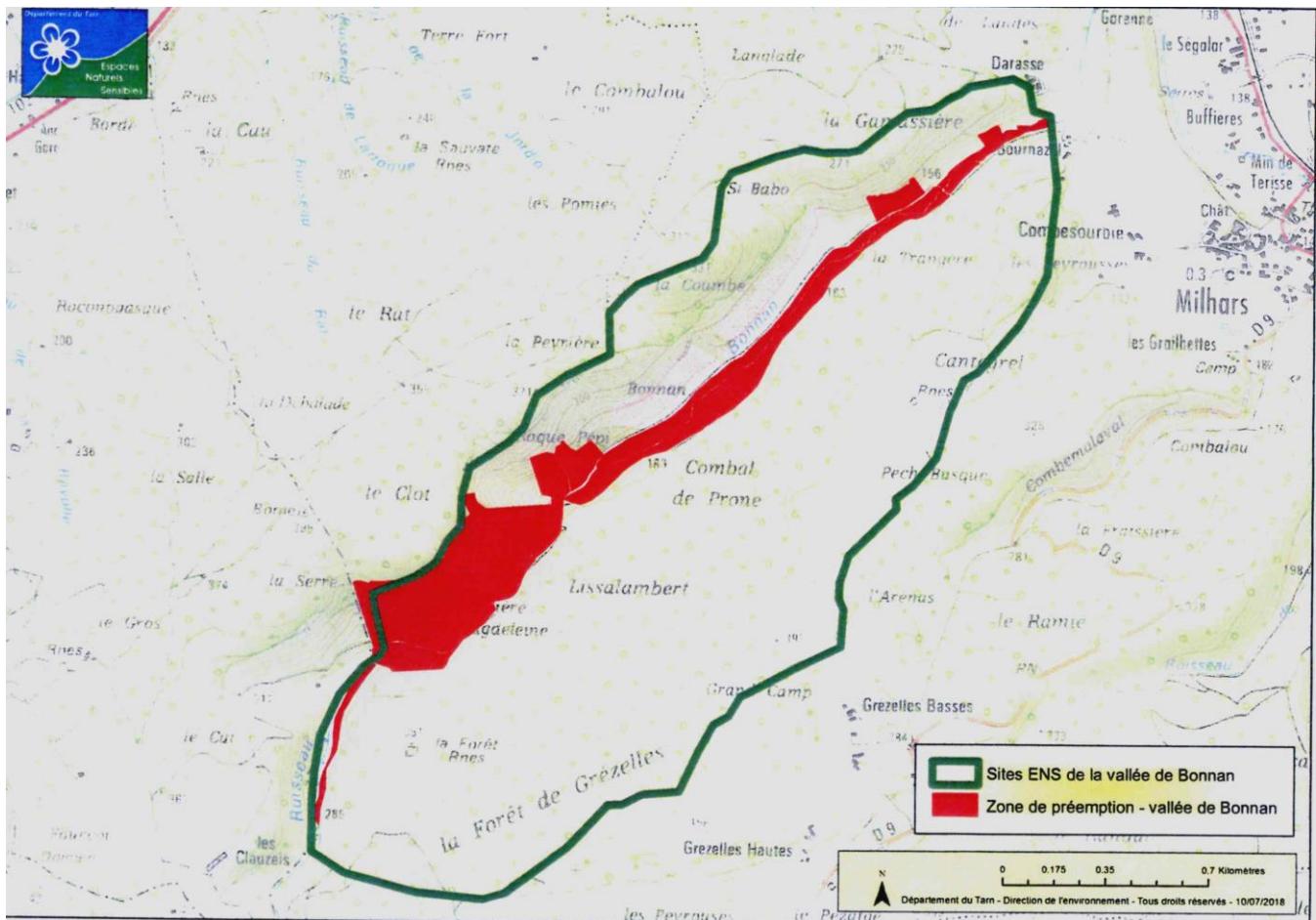
La vallée est classée aujourd'hui en Z.N.I.E.F.F. (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). Cette zone à la limite des causses et des gorges de l'Aveyron est le terrain de chasse privilégié des circaètes Jean-le Blanc, un grand rapace diurne à l'envergure respectable de 160 à 180 cm qui profite des richesses de la forêt de Grézelles.

En application de l'article L.142-1 du Code de l'urbanisme, le site de *la vallée de Bonnan* est classé en Espace Naturel Sensible (ENS) par le Département du Tarn, depuis le 18 décembre 2003. Ce site fait partie du réseau départemental ENS du Tarn au titre de la loi du 18 juillet 1985.

Jean-Paul MARION – MARS 2025

Création d'une Zone de préemption Espace Naturel Sensible dans la vallée de BONNAN

Un des sites les plus remarquables du département du TARN



Cette zone est exclusivement sur la commune de MILHARS et remonte presque à la source de la mère de Dieu, en contre bas des Clauzels. 88 parcelles sont concernées et la liste de leurs propriétaires est consultable en MAIRIE.

La préemption de ces parcelles par le Département du TARN s'inscrit dans la volonté de préserver un complexe écologique remarquable tout en maintenant son ouverture au public par différents parcours de randonnée dont un sentier de découverte en fond de vallée.